

Anglais juridique appliqué au Notariat

Niveau: Pratique courante

Durée: 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public:

Notaires et collaborateurs

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Être capable d'expliquer en anglais le processus de la vente immobilière
- Être capable d'expliquer en anglais le processus successoral
- Connaître les formulations anglaises appropriées dans la communication professionnelle quotidienne (courriels, téléphone, accueil clients)

Contenu:

Module 1 : Remise à niveau en anglais général

Certaines modifications pourront être apportées en fonction des résultats des tests de niveau.

- Le présent simple et continu
- Le futur
- Comparatifs
- Contractions
- · Adjectifs / Adverbes / Participes
- Forme interrogative (négative et positive)
- Present perfect
- Voix passive

- Use to
- Conjonctions et prépositions
- Prétérit simple et continu
- · Pronouns and determiners
- · Relative clauses
- Modals
- Phrasal verbs

Ressource principale: English Grammar in Use, R. Murphy, Cambridge, 5th ed., 380 p.

Module 2 : Terminologie juridique appliquée au droit de l'immobilier

- The role of the French notaire in real estate acquisition
- Buying a home in France, the process
- Pre-contractual agreements (la promesse et le compromis de vente)
- The deed of sale (l'acte de vente)

Module 3 : Terminologie juridique appliquée au droit des successions

- The role of the French notaire in French inheritance law
- The differences between the British and French inheritance system
- The types of wills under French law
- French inheritance tax rules

Module 4 : L'anglais en situation professionnelle concrète

- Rédiger des courriels en anglais
- Répondre au téléphone en anglais
- Participer et animer une visio-conférence en anglais
- · Accueillir des clients en anglais

Prérequis

 Aucun prérequis exigé, toutefois nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

• Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Page 3 sur 4

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation